# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 15-mars-2016 Version 4

### 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

PC 26BR HI-TEMP RED RTV 80 ML Nom du produit

Autres moyens d'identification

59403 Code du produit **Synonymes** Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Produit d'étanchéité Utilisation recommandée

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant Distributeur

**ITW Permatex** ITW Permatex Canada 6875 Parkland Blvd. 35 Brownridge Road, Unit 1 Solon, OH 44139 USA Halton Hills, ON Canada L7G 0C6

Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex

(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24

Chem-Tel: 800-255-3924 heures sur 24 International Emergency: 00+1+813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

### Éléments d'étiquetage

### Instructions en cas d'urgence

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

Aspect Rouge État physique Pâte Odeur Acide acétique

Mentions de mise en garde - Stockage

Protéger de l'humidité

Conseils de prudence - Élimination

\_\_\_\_\_

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

#### **Autres informations**

- La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer si l'historique complet du raffinage est connu et qu'il peut être établi que la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérogène. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées à l'Annexe I

- L'acide acetique peut provoquer une irritation des yeux, de la gorge et des muqueuses nasales

Toxicité aiguë inconnue 12.3 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
polydimethylsiloxane	70131-67-8	40 - 70	*
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	3 - 7	*

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

**Protection individuelle du personnel** Utiliser l'équipement de protection individuel requis. **de premiers secours** 

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Inonder la zone d'eau pour terminer la

polymérisation, puis gratter le sol. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés

à l'élimination. Glissant, peut entraîner des chutes.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter

le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien

ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

**Directives pour l'exposition** 

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant,

aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Rince-oeils

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en

Néoprène™ ou en PVC.

**Protection respiratoire** Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un

récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

Polymérisation

Air = 1

Polymérisation

nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte **Aspect** Rouge Odeur Acide acétique

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode

Aucune information disponible рH Point de fusion / point de Aucune information disponible

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune information disponible Sans

objet

Point d'éclair > 93 °C / > 200 °F Test en vase clos Tag Closed Cup

Taux d'évaporation Acétate de butyle = 1 <1

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune information disponible Aucune information disponible

Limite supérieure

d'inflammabilité: Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible

Pression de vapeur 10 mm Hg

Densité de vapeur >1

Densité relative 1.05

Hydrosolubilité Sans objet

Aucune information disponible Solubilité dans d'autres solvants

Aucune information disponible Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Viscosité cinématique Aucune information disponible Aucune information disponible Viscosité dynamique

Propriétés explosives Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

#### **Autres informations**

Aucune information disponible Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire

Teneur en COV (%)

Densité Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

#### Matières incompatibles

Agents comburants forts

### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Formaldéhyde Acide acétique

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

Ingestion En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
polydimethylsiloxane	-	> 16 mL/kg (Rabbit)	> 8750 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 7 h
70131-67-8			
distillats moyens (pétrole),	= 7400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 4.6 mg/L (Rat) 4 h
hydrotraités			
64742-46-7			

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible. Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou

plusieurs des composants comme cancérogènes.

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau, Dents, Lungs.

### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 17289 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 6094 mg/kg **ETAmél** 4.8 mg/l (inhalation-poussières/brouillard

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

82.1 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
distillats moyens (pétrole),	-	35: 96 h Pimephales promelas mg/L	-
hydrotraités		LC50 flow-through 10000: 96 h	
64742-46-7		Pimephales promelas mg/L LC50	
		static	

#### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### **Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

### Mobilité

Aucune information disponible.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT, États-Unis** 

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

**IMDG** 

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
Inventaires internationaux		
TSCA	Est conforme	
DSL/NDSL	Est conforme	
EINECS/ELINCS	Non répertorié.	
ENCS	Non répertorié.	
IECSC	Est conforme	
KECL	Est conforme	
PICCS	Est conforme	
AICS (Australie)	Est conforme	
,		

#### <u>Légende :</u>

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

### Réglementations fédérales des

### États-Unis

### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

#### Catégories de danger selon SARA

#### 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonDanger d'incendieNonDanger de dépressurisation soudaineNonDanger de réactionNon

#### CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

#### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

### Réglementations étatiques des

### États-Unis

#### **Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
dioxyde-de-titane - 13463-67-7	Carcinogen

### Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
silice	X	X	X
7631-86-9			
trioxyde de difer	X	X	X
1309-37-1			
dioxyde-de-titane	X	X	X
13463-67-7			

### EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro Sans objet

d'enregistrement de pesticide

### Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

### 16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE

RÉVISION

NFPA Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

ers pour la sante minaminabilité i mistabilité

<u>HMIS</u> Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

R

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 15-mars-2016

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité